



Echos de Ménars

Chers amis ménarsois,

Enfin l'été que nous attendons tous pour profiter d'un peu de repos bien mérité, voire d'un partage de moments conviviaux en famille ou entre amis.

Nous avons déjà pu en goûter les prémices avec un mois de juin très haut en température ... pour achever de nous convaincre du changement climatique !

La réalité du mois de juin, c'est aussi ... et encore des incivilités entre voisins, des cambriolages et des démarchages parfois abusifs.

Dans les deux premiers cas, il faut les signaler à la gendarmerie de Mer et si possible au référent de votre quartier ainsi qu'à la mairie.

Concernant les cambriolages, prenez un maximum de précautions et n'hésitez pas à déclarer votre absence sur le site de la gendarmerie dans le cadre du dispositif « Tranquillité vacances ».

S'agissant des démarchages, la mairie n'avalise aucune société et vous restez entièrement libres de répondre ou non aux sollicitations commerciales des uns ou des autres.

Si des agents techniques devaient se présenter comme agréés par la mairie, il faudrait que ce soit au titre d'une opération décidée par la mairie, auquel cas vous seriez directement prévenus par nous.

Pour votre information, les délégués aux sénatoriales ont été élus le vendredi 9 juin dernier, conformément aux directives préfectorales :

- en tant que titulaires : Serge Touzelet, maire / Michel Malfoy, 1er adjoint / Georges Gledel, 2ème adjoint,

- en tant que suppléants : Emilie Chateigner, 3ème adjointe / Anne-Sophie Lucas, conseiller / Félix Dos Santos conseiller

Ces "grands électeurs", à Ménars comme ailleurs, devront voter le dimanche 24 septembre pour assurer le renouvellement de la moitié des sénateurs actuels.

Comme annoncé, nous nous sommes réunis, courant juin, à deux reprises avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) d'abord puis en comité restreint pour l'établissement du cahier des charges de notre futur restaurant scolaire.

Après le succès remarqué du rassemblement des voitures de collection du Bouchon Blois et des feux de la Saint Jean, la programmation estivale nous permet de vous annoncer :

- le traditionnel 14 juillet : RV à 18h30 sur la place Prince de Chimay avec remise de médaille par notre député Christophe Marion, suivi du buffet champêtre, du feu d'artifice et du bal public

- une première le mercredi 19 juillet à 20h avec Nymphéa, un spectacle gratuit en plein air et de grande qualité offert par le Conseil départemental. Il aura lieu sur le terrain des Charmilles (des chaises seront disposées à cet effet). En cas d'intempéries, repli dans l'église. A l'issue, un pot amical sera partagé entre public et artistes. N'hésitez pas à venir accompagnés !

Vous pourrez également contempler de début juillet jusqu'à mi-septembre les "promenades photographiques" sur 3 panneaux disposés près des parapets sur la levée entre la « plage de Ménars » et notre lavoir.

Enfin, si ce n'est déjà fait, ne manquez pas l'exposition en cours de Marie-Claire Dodin accessible aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie !

Je vous souhaite à tous par avance d'excellentes vacances !

Bien à vous,

Serge TOUZELET

Maire de MENARS



Amicale Ménarsoise :

Après deux belles sorties fin mai :

- l'une, le 23, à la ferme de la Bouzie à Suèvres, chez Magali, Suzanne et Jean-Yves Breton, où 16 adhérents ont découvert ou re-découvert la culture de l'asperge verte puis partagé un pique-nique...

- l'autre, le 25 mai, dans les caves Lelais à Ruillé sur Loir suivie d'un déjeuner au restaurant Le Saint-Pierre et de la visite de la Possonnière, maison natale de Pierre de Ronsard à Couture sur le Loir, où 24 adhérents ont pu participer ...

puis une journée champêtre, le mercredi 28 juin, avec pique-nique partagé et jeux divers (société, pétanque, moolky, etc ...) sur le terrain des Charmilles

(Ces sorties seront amplement commentées dans le bulletin annuel)

l'Amicale prend ses quartiers d'été et vous retrouvera pour :

- Après-midi « jeux de société » : les mardis 5 et 19 septembre à 14h, dans les locaux de la Mairie

- Marche : tous les mercredis à 9 h à partir du 6 septembre, rendez-vous sur la place de Chimay.

Adhérents ou pas à l'Amicale Ménarsoise, n'hésitez surtout pas à venir nous rejoindre pour ces moments de détente et de convivialité.

Pour tout renseignement, contacter Nicole GERMAIN Secrétaire 02 54 46 85 05

Elisabeth EVRARD Trésorière 02 54 46 83 49

Fête des Voisins :

La fête des voisins s'est tenue à Ménars le vendredi 9 juin par une belle soirée ensoleillée.

Vues des participants Place du Prince de Chimay, rue du Clos Bodeau et rue des Moulherbes



Etat civil : Mariage le 24/06 de Simon DESPRETZ et Fanny COUSIN
Décès le 3/06 de Geneviève BARBUT née METTAIS

Secrétariat de mairie : Ouvert les mardi et jeudi de 9 h à 12 h, le vendredi de 14 h à 16 h 30 ainsi que les samedis impairs. **Fermé du lundi 24/07 au mardi 15/08 inclus.**

Tel : 02 54 46 81 25

Courriel : mairie.menars@wanadoo.fr

Site : www.menars.fr

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous

Feux de la Saint Jean :

Plus de 130 participants ont participé aux traditionnels Feux de la Saint Jean le samedi 24 juin !

La paella préparée sur place a été très appréciée de même que l'animation réalisée par les Zik'Autain.



Cette belle soirée estivale s'est terminée en "allumant le feu".

Logement à louer : Logement social type T2 au 2ème étage 44 ave G. Charron disponible à compter du mois de juillet.

Célébrations :

- messes chaque dimanche à 10h30 en l'église de Villebarou
- sauf dimanche 16 juillet : messe à 10h30 en l'église de Mulsans en l'honneur de la Ste. Anne
- mardi 15 août, fête de l'Assomption : messe à 10h30 en l'église de Villebarou.

Urgences médicales :

Pharmacies : Appeler le 3237 et indiquer sa commune

Médecins : en cas d'urgence, appeler le SAMU (le 15)

Centre anti-poison : Appeler le 02 41 48 21 21

Kinésithérapeutes : Soins respiratoires d'urgence : Appeler le 02 54 56 84 84

Chirurgiens-dentistes : Dimanches et jours fériés : Appeler le 07 49 28 53 08



